



Tournoi Scratch / Handicap 70% au Bowling de Bandol du 3 au 6 avril 2025

Organisé par le Comité Départemental Bowling et Sports de Quilles du Var, ce tournoi reçoit une homologation "tournoi". Il est ouvert aux **joueuses et joueurs licenciés dans le Var** en règle avec la FFBSQ.

Les participants devront se conformer au règlement sportif de la fédération.

Le listing de référence sera celui paru en **Mars 2025**.

ELIMINATOIRES :

Chaque participant effectuera 8 lignes éliminatoires en 2 séries de 4 lignes consécutives.

Un décalage impair de pistes vers la droite s'effectuera après la première série à l'intérieur des pistes utilisées.

En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo. A la fin des éliminatoires un classement scratch sera établi.

Après retrait des joueurs de la finale scratch, un deuxième classement handicap sera établi.

FINALES :

Les meilleurs joueurs/joueuses du classement « Scratch » et du classement « Handicap » à l'issue des éliminatoires seront retenus pour une finale « Dames » et une finale « Hommes » sur 6 lignes.

Le quota des qualifiés(es) en finale sera proportionnel à la répartition des inscrits « Hommes » et « Femmes » pour un maximum de 24 finalistes. 12 scratch et 12 handicap.

Les qualifiés (ées) effectueront 2 séries de 3 lignes avec un décalage prédéfini à l'issue de la première série. Les classements seront établis sur le total de l'ensemble du tournoi (14 lignes). En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo (Handicap compris pour le classement Hcp).

- Les titres de champion/championne du Var « Scratch » seront attribués aux vainqueurs de chaque catégorie Homme/Femme.
- Les vainqueurs « Scratch » seront récompensés par le remboursement de leur inscription.
- Les titres de champion/championne du Var « Handicap » seront attribués aux vainqueurs de chaque catégorie Homme/Femme.
- Les vainqueurs « Handicap » seront récompensés par le remboursement de leur inscription.

HORAIRES ELIMINATOIRES : 20 joueuses ou joueurs maximum par tour

1 ^{er} tour :	Mardi 1/04/2025 à 18 h 00
2 ^{ème} tour :	Jeudi 3/04/2025 à 14 h 30
3 ^{ème} tour :	Vendredi 4/04/2025 à 14 h 30
4 ^{ème} tour :	Samedi 5/04/2025 à 9 h 00

HORAIRE FINALES :

Dimanche 6/04/2025 à 9 h 00 : 2 x 3 lignes pour 24 joueurs (ses)

PODIUMS :

Dimanche 6/04/2025 à 13 h 00 : Remise des prix

INSCRIPTIONS et ENGAGEMENTS :

Les INSCRIPTIONS se feront par l'intermédiaires des CLUBS au plus tard le : 30/03/2025 à minuit

Les inscriptions du samedi sont réservées, en priorité, aux licenciés dont le siège social du club est à plus de 40 km.

Le montant des engagements pour les licenciés en clubs, fixé à **48 €** par joueur/joueuse (comprenant les frais d'engagement, les lignes éliminatoires et les finales) sera facturé aux clubs par la trésorière.

Les titulaires d'une licence individuelle peuvent s'inscrire en se rapprochant des membres du Comité Départemental.

Le montant des engagements pour les licenciés individuels est fixé à **50 €**, à régler par anticipation ou sur place auprès de l'arbitre de la compétition (chèque à l'ordre du Comité Départemental. Bowling du Var).

RECOMPENSES POUR LES CLASSEMENTS SCRATCH & HANDICAP

- 1^{er} joueur / joueuse : 1 trophée
- 2^{ème} joueur / joueuse : 1 trophée
- 3^{ème} joueur / joueuse : 1 trophée

Les premiers se verront rembourser leur inscription.

Siège social : RESIDENCE AGRICOLA - 283 RUE JEAN CARRARA - 83600 FREJUS

☐: 04 83 09 19 68 ☐ Mobile 06 18 62 51 66. mail : jpdarre@sfr.fr

Le **TROPHEE DU VAR** sera remis au club vainqueur aux points (voir le tableau d'attribution des points en annexe)

BILAN FINANCIER (base 60 participants)			RECETTES	DEPENSES
Droits d'engagement	48,00 €	60	2 880,00 €	
Participation CD du Var			39.92€	
Frais de parties	3,60 €	624		2 246.40 €
Frais d'homologation	0,08 €	624		46.92 €
Frais d'arbitrage (déplacement compris)	63.40€	4		253.60 €
Frais d'organisation	2,00 €	60		120,00 €
Remboursement frais engagements - Podiums				250.00 €
TOTAL			2 919.92 €	2 919.92 €

Annexe au règlement du Championnat du Var 2025

Points Eliminatoires Scratch-Handicap	DAMES	HOMMES	Points Finales Scratch-Handicap	DAMES	HOMMES
1er	20	20	1er	20	20
2	18	18	2	12	12
3	16	16	3	8	8
4	14	14	4	6	6
5	12	12	5	4	4
6	10	10	6	2	2
7	9	9			
8	8	8			
9	7	7			
10	6	6			
11	5	5			
12	4	4			
13	3	3			
14	2	2			
15	1	1			

A l'issue des éliminatoires, un classement par joueur/joueuse et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

1^{er}: 20 Pts – 2^{ème}: 18 Pts – 3^{ème}: 16 Pts – 4^{ème}: 14 Pts – 5^{ème}: 12 Pts

6^{ème}: 10 Pts – 7^{ème}: 9 Pts – 8^{ème}: 8 Pts / 15^{ème}: 1 Pt.

A l'issue des finales, un classement par joueur/joueuse et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

1^{er}: 20 Pts – 2^{ème}: 12 Pts – 3^{ème}: 8 Pts – 4^{ème}: 6 Pts – 5^{ème}: 4 Pts – 6^{ème}: 2 Pts.

Il sera procédé à la totalisation des points acquis par chaque joueur entre les éliminatoires et la finale.

Le trophée départemental sera attribué au club totalisant le plus grand nombre de points sur les 5 joueurs/joueuses d'un même club qui auront totalisé le + de points.